

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 1 de 10

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 2014 14  
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tél. +32 (0)15 423500  
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)71 886 91 11  
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:  
Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1  
Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A  
Mentions de danger:  
Peut être corrosif pour les métaux.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 2 de 10

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Acide sulfurique ... %  
Acide phosphorique ... %

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:



**Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**Conseils supplémentaires**

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.  
Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

**2.3. Autres dangers**

donnée non disponible

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

| N° CAS    | Substance  |              |          | Quantité |
|-----------|--|--------------|----------|----------|
|           | N° CE  | N° Index     | N° REACH |          |
|           | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] |              |          |          |
| 7664-93-9 | Acide sulfurique ... %                                 |              |          | 55-60 %  |
|           | 231-639-5  | 016-020-00-8 |          |          |
|           | Skin Corr. 1A; H314                                    |              |          |          |
| 7664-38-2 | Acide phosphorique ... %                               |              |          | 30-35 %  |
|           | 231-633-2  | 015-011-00-6 |          |          |
|           | Skin Corr. 1B; H314                                    |              |          |          |
| 7732-18-5 | Eau  |              |          | 5-10 %   |
|           | 231-791-2  |              |          |          |
|           |  |              |          |          |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 3 de 10

#### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.  
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, Spasme.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses. En cas d'incendie peuvent se former: soufre oxydes

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

#### Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 4 de 10

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

#### Préventions des incendies et explosion

- Aucun à notre connaissance.
- Voir également section 5

#### Information supplémentaire

- Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

- Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Substances chimiques de laboratoire
- Réactif pour analyses

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS    | Désignation        | ppm | mg/m <sup>3</sup> | f/cm <sup>3</sup> | Catégorie    | Origine |
|-----------|--------------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 7664-38-2 | Acide phosphorique | 0,2 | 1                 |                   | VME (8 h)    |         |
|           |                    | 0,5 | 2                 |                   | VLE (15 min) |         |
| 7664-93-9 | Acide sulfurique   | -   | 0,05t             |                   | VME (8 h)    |         |
|           |                    | -   | 3                 |                   | VLE (15 min) |         |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

- Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

#### Mesures d'hygiène

- Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

#### Protection des yeux/du visage

- Lunettes de sécurité avec protections latérales

#### Protection des mains

- Protéger la peau en appliquant une pommade.
- Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.
- Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 5 de 10

#### Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection respiratoire

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé: P2

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
Couleur: incolore  
Odeur: inodore

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): < 1

#### Modification d'état

Point de fusion: non applicable  
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: donnée non disponible  
Point de sublimation: non applicable  
Point de ramollissement: non applicable  
Point d'écoulement: donnée non disponible  
:  
Point d'éclair: non applicable

#### Inflammabilité

solide: donnée non disponible  
gaz: donnée non disponible

#### Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: donnée non disponible

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible  
gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

#### Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 1,78 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente: donnée non disponible

Hydrosolubilité: complètement soluble  
(à 20 °C)

#### Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 6 de 10

|                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| Viscosité dynamique:           | donnée non disponible |
| Viscosité cinématique:         | donnée non disponible |
| Durée d'écoulement:            | donnée non disponible |
| Densité de vapeur:             | donnée non disponible |
| Taux d'évaporation:            | donnée non disponible |
| Test de séparation de solvant: | donnée non disponible |
| Teneur en solvant:             | donnée non disponible |

#### **9.2. Autres informations**

Teneur en solide: donnée non disponible

donnée non disponible

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### **10.1. Réactivité**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

#### **10.2. Stabilité chimique**

Ce produit est chimiquement stable.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Des fumées dangereuses peuvent se dégager au-dessus de 300 °C.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Des métaux

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Trioxyde de soufre

#### **Information supplémentaire**

tres reactiv

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

##### **Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

##### **Irritation et corrosivité**

Provoque des brûlures de la peau et des yeux.

##### **Effets sensibilisants**

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

##### **Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 7 de 10

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

#### Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucun à notre connaissance.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucun à notre connaissance.

#### Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

| N° CAS    | Substance                        |         |          |           |                  |        |
|-----------|----------------------------------|---------|----------|-----------|------------------|--------|
|           | Toxicité aquatique               | Méthode | Dose     | [h]   [d] | Espèce           | Source |
| 7664-38-2 | Acide phosphorique ... %         |         |          |           |                  |        |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50    | 138 mg/l | 96 h      | Gambusia affinis |        |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

#### Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

#### L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 8 de 10

#### SECTION 14: Informations relatives au transport

##### Transport terrestre (ADR/RID)

|   |                  |
|---|------------------|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                            | UN 3316          |
| <b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>    | TROUSSE CHIMIQUE |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b> | 9                |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                    | III              |
| Étiquettes:   | 9                |



|   |         |
|---|---------|
| Code de classement:                         | M11     |
| Dispositions spéciales:                     | 251 340 |
| Quantité limitée (LQ):                      | 0       |
| Catégorie de transport:                     | 3       |
| Code de restriction concernant les tunnels: | E       |

##### Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

##### Transport fluvial (ADN)

##### Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

##### Transport maritime (IMDG)

|   |              |
|---|--------------|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                            | UN 3316      |
| <b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>    | CHEMICAL KIT |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b> | 9            |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                    | -            |
| Étiquettes:   | 9            |



|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| Marine polluant:        | --        |
| Dispositions spéciales: | 251       |
| Quantité limitée (LQ):  | See SP251 |
| EmS:                    | F-A, S-P  |

##### Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

##### Transport aérien (ICAO)

|  |              |
|--|--------------|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                         | UN 3316      |
| <b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b> | CHEMICAL KIT |



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 9 de 10

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960  
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

#### Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0  
Passenger-LQ: Y960

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

#### Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.  
Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### SECTION 16: Autres informations

#### Modifications

Révision: 23.06.2015  
Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11  
Révision: 21.08.2013

#### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### **LCK 238 LatoN, cuve d'analyse; 1/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-1

Page 10 de 10

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-2

Page 1 de 9

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 2014 14  
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tél. +32 (0)15 423500  
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)71 886 91 11  
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:  
Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1  
Mentions de danger:  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

hydroxyde de sodium

Mention d'avertissement: Danger

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-2

Page 2 de 9

Pictogrammes:



**Mentions de danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**Conseils supplémentaires**

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE  
Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**2.3. Autres dangers**

donnée non disponible

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

| N° CAS    | Substance  |              |          | Quantité |
|-----------|--|--------------|----------|----------|
|           | N° CE  | N° Index     | N° REACH |          |
|           | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] |              |          |          |
| 7732-18-5 | Eau  |              |          | >98 %    |
|           | 231-791-2  |              |          |          |
| 1310-73-2 | hydroxyde de sodium                                    |              |          | <2 %     |
|           | 215-185-5  | 011-002-00-6 |          |          |
|           | Skin Corr. 1A; H314                                    |              |          |          |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-2

Page 3 de 9

#### **Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **Après ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritation et corrosion,

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

#### **Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

13. Considérations relatives à l'élimination

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Aucun à notre connaissance.

Voir également section 5

##### **Information supplémentaire**

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-2

Page 4 de 9

#### Indications concernant le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS    | Désignation           | ppm | mg/m <sup>3</sup> | f/cm <sup>3</sup> | Catégorie | Origine |
|-----------|-----------------------|-----|-------------------|-------------------|-----------|---------|
| 1310-73-2 | Sodium (hydroxyde de) | -   | 2                 |                   | VME (8 h) |         |

#### Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

##### Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

##### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: &gt;480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: &gt;30 Min.

Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

##### Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Protection respiratoire

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé: P2

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                  |          |
|------------------|----------|
| L'état physique: | liquide  |
| Couleur:         | incolore |
| Odeur:           | inodore  |

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Testé selon la méthode

14

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-2

Page 5 de 9

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Point de fusion:                                       | non applicable        |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | donnée non disponible |
| Point de sublimation:                                  | non applicable        |
| Point de ramollissement:                               | non applicable        |
| Point d'écoulement:                                    | donnée non disponible |
| :  | donnée non disponible |
| Point d'éclair:  | donnée non disponible |

#### Inflammabilité

|         |                       |
|---------|-----------------------|
| solide: | donnée non disponible |
| gaz:    | donnée non disponible |

#### Dangers d'explosion

donnée non disponible

|                                  |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| Limite inférieure d'explosivité: | donnée non disponible |
| Limite supérieure d'explosivité: | donnée non disponible |
| Température d'inflammation:      | donnée non disponible |

#### Température d'auto-inflammabilité

|         |                       |
|---------|-----------------------|
| solide: | donnée non disponible |
| gaz:    | donnée non disponible |

Température de décomposition: donnée non disponible

#### Propriétés comburantes

donnée non disponible

|                               |                        |
|-------------------------------|------------------------|
| Pression de vapeur:           | donnée non disponible  |
| Pression de vapeur:           | donnée non disponible  |
| Densité (à 20 °C):            | 1,03 g/cm <sup>3</sup> |
| Densité apparente:            | non applicable         |
| Hydrosolubilité:<br>(à 20 °C) | complètement soluble   |

#### Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

|                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| Coefficient de partage:        | donnée non disponible |
| Viscosité dynamique:           | donnée non disponible |
| Viscosité cinématique:         | donnée non disponible |
| Durée d'écoulement:            | donnée non disponible |
| Densité de vapeur:             | donnée non disponible |
| Taux d'évaporation:            | donnée non disponible |
| Test de séparation de solvant: | donnée non disponible |
| Teneur en solvant:             | donnée non disponible |

#### 9.2. Autres informations

Teneur en solide: donnée non disponible

donnée non disponible

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-2

Page 6 de 9

#### **10.1. Réactivité**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

#### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit avec les substances suivantes: Acides

#### **10.4. Conditions à éviter**

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Aucun à notre connaissance.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

#### **Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

#### **Irritation et corrosivité**

Provoque des brûlures de la peau et des yeux.

#### **Effets sensibilisants**

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### **Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

#### **Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### **Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

#### **Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## SECTION 12: Informations écologiques

### **12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-2

Page 7 de 9

| N° CAS    | Substance                        |         |           |           |                      |        |
|-----------|----------------------------------|---------|-----------|-----------|----------------------|--------|
|           | Toxicité aquatique               | Méthode | Dose      | [h]   [d] | Espèce               | Source |
| 1310-73-2 | hydroxyde de sodium              |         |           |           |                      |        |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50    | 45,4 mg/l | 96 h      | Onchorhynchus mykiss |        |

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12.6. Autres effets néfastes**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination**

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement. En accord avec les réglementations locales et nationales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU:** UN 3316
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** TROUSSE CHIMIQUE
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9
- 14.4. Groupe d'emballage:** II
- Étiquettes: 9



Code de classement: M11  
Dispositions spéciales: 251 340

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-2

Page 8 de 9

Quantité limitée (LQ): 0  
 Catégorie de transport: 2  
 Code de restriction concernant les tunnels: E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Excepted Quantities: E0

**Transport fluvial (ADN)**

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CHEMICAL KIT  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 9



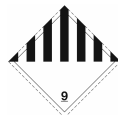
Marine polluant: --  
 Dispositions spéciales: 251  
 Quantité limitée (LQ): See SP251  
 EmS: F-A, S-P

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Excepted Quantities: SP340

**Transport aérien (ICAO)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CHEMICAL KIT  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163  
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Excepted Quantities: E0

Passenger-LQ: Y960

**14.5. Dangers pour l'environnement**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-2

Page 9 de 9

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

#### Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): - - sans danger pour l'eau.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### SECTION 16: Autres informations

#### Modifications

Révision: 19.05.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11

Révision: 27.08.2013

#### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 1 de 10

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 2014 14  
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tél. +32 (0)15 423500  
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)71 886 91 11  
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:  
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4  
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2  
Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1  
Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1  
Toxicité pour la reproduction: Repr. 1B  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3  
Mentions de danger:  
Nocif en cas d'ingestion.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 2 de 10

Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation .  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

peroxodisulfate de dipotassium  
Métaborate de sodium  
tétraborate de disodium, anhydre acide borique anhydrique, sel de disodium

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

##### Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P304+P341 EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

##### Conseils supplémentaires

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE  
Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.3. Autres dangers

donnée non disponible

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 3 de 10

#### Composants dangereux

| N° CAS     | Substance   |              |          | Quantité |
|------------|---|--------------|----------|----------|
|            | N° CE   | N° Index     | N° REACH |          |
|            | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]  |              |          |          |
| 7727-21-1  | peroxodisulfate de dipotassium  |              |          | 65 %     |
|            | 231-781-8   | 016-061-00-1 |          |          |
|            | Ox. Sol. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1; H272 H302 H319 H335 H315 H334 H317 |              |          |          |
| 10555-76-7 | Métaborate de sodium  |              |          | 20 %     |
|            | 231-891-6   |              |          |          |
|            | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335  |              |          |          |
| 1330-43-4  | tétraborate de disodium, anhydre acide borique anhydrique, sel de disodium  |              |          | 15-20 %  |
|            | 215-540-4   | 005-011-00-4 |          |          |
|            | Repr. 1B; H360FD  |              |          |          |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### Information supplémentaire

Ce produit contient des substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), Article 57).

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

##### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

##### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler un médecin.  
Provoquer les vomissements, mais uniquement si la victime est parfaitement consciente.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, Spasme.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.  
Le produit lui-même ne brûle pas.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 4 de 10

#### Moyens d'extinction inappropriés

Sans limitation

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Laver soigneusement après manipulation.

##### Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

##### Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 5 de 10

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS    | Désignation                      | ppm | mg/m <sup>3</sup> | f/cm <sup>3</sup> | Catégorie | Origine |
|-----------|----------------------------------|-----|-------------------|-------------------|-----------|---------|
| 1330-43-4 | Sodium (tétraborate de, anhydre) | -   | 1                 |                   | VME (8 h) |         |

#### Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

##### Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

S'assurer que les systèmes de rinçage des yeux et les douches de sécurité soient situés près de la place de travail.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

##### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

##### Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: comprimé  
Couleur: blanc  
Odeur: inodore

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 5,5 (5 % solution)

#### Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non applicable

Point de sublimation: donnée non disponible



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 6 de 10

Point de ramollissement: non applicable  
Point d'écoulement: non applicable  
: donnée non disponible  
Point d'éclair: donnée non disponible

#### Inflammabilité

solide: donnée non disponible  
gaz: donnée non disponible

#### Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: donnée non disponible  
Limite supérieure d'explosivité: donnée non disponible  
Température d'inflammation: donnée non disponible

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible  
gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

#### Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité: non applicable

Densité apparente: donnée non disponible

Hydrosolubilité:  
(à 20 °C) complètement soluble

#### Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: non applicable

Viscosité dynamique: non applicable

Viscosité cinématique: non applicable

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

Taux d'évaporation: non applicable

Test de séparation de solvant: donnée non disponible

Teneur en solvant: donnée non disponible

#### 9.2. Autres informations

Teneur en solide: donnée non disponible

donnée non disponible

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Voir également section 10.3

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 7 de 10

Réagit avec les substances suivantes: Acides, Oxydants forts, Sels de métaux lourds

#### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie:

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas d'information toxicologique disponible.

##### Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

##### ETAmél calculé

ATE (par voie orale) 1261,0 mg/kg

| N° CAS    | Substance                      |         |           |        |        |
|-----------|--------------------------------|---------|-----------|--------|--------|
|           | Voies d'exposition             | Méthode | Dose      | Espèce | Source |
| 7727-21-1 | peroxodisulfate de dipotassium |         |           |        |        |
|           | par voie orale                 | DL50    | 802 mg/kg | Rat    | GESTIS |

##### Irritation et corrosivité

Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

##### Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

##### Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Présomption d'effet cancérogène. Effets sur la fertilité

##### Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

##### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

##### Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 8 de 10

| N° CAS    | Substance                        |         |          |           |                     |        |
|-----------|----------------------------------|---------|----------|-----------|---------------------|--------|
|           | Toxicité aquatique               | Méthode | Dose     | [h]   [d] | Espèce              | Source |
| 7727-21-1 | peroxodisulfate de dipotassium   |         |          |           |                     |        |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50    | 100 mg/l | 96 h      | Poecilia reticulata |        |

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

donnée non disponible

**12.6. Autres effets néfastes**

donnée non disponible

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination**

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement. En accord avec les réglementations locales et nationales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU:** UN 3316
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** TROUSSE CHIMIQUE
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9
- 14.4. Groupe d'emballage:** II
- Étiquettes: 9



Code de classement: M11  
Dispositions spéciales: 251 340

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 9 de 10

Quantité limitée (LQ): 0  
 Catégorie de transport: 2  
 Code de restriction concernant les tunnels: E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Excepted Quantities: E0

**Transport fluvial (ADN)**

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CHEMICAL KIT  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 9



Marine polluant: --  
 Dispositions spéciales: 251  
 Quantité limitée (LQ): See SP251  
 EmS: F-A, S-P

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Excepted Quantities: SP340

**Transport aérien (ICAO)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CHEMICAL KIT  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163  
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Excepted Quantities: E0

Passenger-LQ: Y960

**14.5. Dangers pour l'environnement**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-3

Page 10 de 10

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

#### Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### SECTION 16: Autres informations

#### Modifications

Révision: 23.06.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11

Révision: 29.08.2013

#### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

|        |   |
|--------|---|
| H272   | Peut aggraver un incendie; comburant.   |
| H302   | Nocif en cas d'ingestion.   |
| H315   | Provoque une irritation cutanée.  |
| H317   | Peut provoquer une allergie cutanée.  |
| H319   | Provoque une sévère irritation des yeux.  |
| H334   | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| H335   | Peut irriter les voies respiratoires.   |
| H360FD | Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.   |

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 1 de 10

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 2014 14  
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tél. +32 (0)15 423500  
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)71 886 91 11  
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:  
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4  
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3  
Mentions de danger:  
Nocif en cas d'ingestion.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**  
azide de sodium, azoture de sodium, Sodium sulfite

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 2 de 10

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



**Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

**Conseils supplémentaires**

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE  
Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**2.3. Autres dangers**

donnée non disponible

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

| N° CAS     | Substance  |              |          | Quantité |
|------------|--|--------------|----------|----------|
|            | N° CE  | N° Index     | N° REACH |          |
|            | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]   |              |          |          |
| 7757-83-7  | Sodium sulfite   |              |          | >70 %    |
|            | 231-821-4  |              |          |          |
| 26628-22-8 | azide de sodium, azoture de sodium   |              |          | <0,7 %   |
|            | 247-852-1  | 011-004-00-7 |          |          |
|            | Acute Tox. 2, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H300 H400 H410<br>EUH032 |              |          |          |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 3 de 10

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### **Après ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'effet connu.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Sans limitation

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### **Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

13. Considérations relatives à l'élimination

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Laver soigneusement après manipulation.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Voir également section 5



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 4 de 10

#### Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

##### Indications concernant le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS     | Désignation     | ppm | mg/m <sup>3</sup> | f/cm <sup>3</sup> | Catégorie    | Origine |
|------------|-----------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 26628-22-8 | Azide de sodium | -   | 0,1               |                   | VME (8 h)    |         |
|            |                 | -   | 0,3               |                   | VLE (15 min) |         |

#### Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

#### Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

S'assurer que les systèmes de rinçage des yeux et les douches de sécurité soient situés près de la place de travail.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

#### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

#### Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Protection respiratoire

Éviter l'exposition aux poussières ou aux vapeurs.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 5 de 10

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: pain lyophilisé  
Couleur: blanc  
Odeur: inodore

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 10 (5 % solution)

#### Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible  
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non applicable  
Point de sublimation: donnée non disponible  
Point de ramollissement: non applicable  
Point d'écoulement: non applicable  
:  
Point d'éclair: donnée non disponible

#### Inflammabilité

solide: donnée non disponible  
gaz: donnée non disponible

#### Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: donnée non disponible  
Limite supérieure d'explosivité: donnée non disponible  
Température d'inflammation: donnée non disponible

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible  
gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

#### Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible  
Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité: non applicable  
Densité apparente: donnée non disponible

Hydrosolubilité: complètement soluble  
(à 20 °C)

#### Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: non applicable  
Viscosité dynamique: non applicable  
Viscosité cinématique: non applicable  
Durée d'écoulement: non applicable  
Densité de vapeur: non applicable  
Taux d'évaporation: non applicable

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 6 de 10

Test de séparation de solvant:

donnée non disponible

Teneur en solvant:

donnée non disponible

#### 9.2. Autres informations

Teneur en solide:

donnée non disponible

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Risque de réaction violente.

#### 10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Acides, Hydrocarbure halogénée, Azote nitrique, Oxydants

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre, oxydes d'azote (NOx)  
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

#### Information supplémentaire

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas d'information toxicologique disponible.

##### Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

L'azoture de sodium/l'acide hydrazoïque provoque une forte baisse de la tension artérielle et inhibe la respiration cellulaire.

##### ETAmél calculé

ATE (par voie orale) 761,0 mg/kg

| N° CAS     | Substance                          |         |            |        |        |
|------------|------------------------------------|---------|------------|--------|--------|
|            | Voies d'exposition                 | Méthode | Dose       | Espèce | Source |
| 7757-83-7  | Sodium sulfite                     |         |            |        |        |
|            | par voie orale                     | DL50    | 2610 mg/kg | rat    |        |
|            | par inhalation (4 h) aérosol       | CL50    | >5,5 mg/l  | rat    |        |
| 26628-22-8 | azide de sodium, azoture de sodium |         |            |        |        |
|            | par voie orale                     | ATE     | 5 mg/kg    |        |        |

##### Irritation et corrosivité

Pas d'effet connu.

##### Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 7 de 10

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

#### Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Des expériences chez l'animal avec de l'azote de sodium ont montré des lésions du système nerveux central, des troubles de la vue et une coordination altérée.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

| N° CAS    | Substance                        |         |          |           |        |        |
|-----------|----------------------------------|---------|----------|-----------|--------|--------|
|           | Toxicité aquatique               | Méthode | Dose     | [h]   [d] | Espèce | Source |
| 7757-83-7 | Sodium sulfite                   |         |          |           |        |        |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50    | 315 mg/l | 96 h      |        |        |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 8 de 10

**Code d'élimination des déchets-Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** TROUSSE CHIMIQUE  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 9



Code de classement: M11  
 Dispositions spéciales: 251 340  
 Quantité limitée (LQ): 0  
 Catégorie de transport: 2  
 Code de restriction concernant les tunnels: E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**  
 Excepted Quantities: E0

**Transport fluvial (ADN)**

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**  
 Non testé

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CHEMICAL KIT  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
 Étiquettes: 9



Marine polluant: --  
 Dispositions spéciales: 251

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 9 de 10

Quantité limitée (LQ): See SP251  
EmS: F-A, S-P

#### Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

#### Transport aérien (ICAO)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CHEMICAL KIT  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960  
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

#### Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0  
Passenger-LQ: Y960

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

#### Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### SECTION 16: Autres informations

#### Modifications

Révision: 23.06.2015  
Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11  
Révision: 29.08.2013

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, MicroCap C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-4

Page 10 de 10

#### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

|        |   |
|--------|---|
| H300   | Mortel en cas d'ingestion.  |
| H302   | Nocif en cas d'ingestion.   |
| H400   | Très toxique pour les organismes aquatiques.  |
| H410   | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412   | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.        |
| EUH031 | Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.   |
| EUH032 | Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.                                      |

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 1 de 11

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 2014 14  
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tél. +32 (0)15 423500  
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)71 886 91 11  
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:  
Liquide inflammable: Flam. Liq. 3  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2  
Mentions de danger:  
Liquide et vapeurs inflammables.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 2 de 11

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Mention d'avertissement:

Attention

Pictogrammes:



**Mentions de danger**

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils de prudence**

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Conseils supplémentaires**

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE  
Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**2.3. Autres dangers**

donnée non disponible

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

| N° CAS    | Substance   |              |          | Quantité |
|-----------|---|--------------|----------|----------|
|           | N° CE   | N° Index     | N° REACH |          |
|           | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]                            |              |          |          |
| 7732-18-5 | Eau   |              |          | >75 %    |
|           | 231-791-2   |              |          |          |
| 67-63-0   | propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol                                   |              |          | 20 %     |
|           | 200-661-7   | 603-117-00-0 |          |          |
|           | Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336                             |              |          |          |
| 576-26-1  | 2,6-xylénol   |              |          | <1 %     |
|           | 209-400-1   | 604-006-00-X |          |          |
|           | Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Chronic 2; H311 H301 H314 H411 |              |          |          |
| 123-92-2  | acétate d'isopentyle  |              |          | <1 %     |
|           | 204-662-3   | 607-130-00-2 |          |          |
|           | Flam. Liq. 3; H226 EUH066   |              |          |          |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 3 de 11

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.  
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion,

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre sèche  
Le produit lui-même ne brûle pas.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

#### Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 4 de 11

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Laver soigneusement après manipulation.

##### Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

##### Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS   | Désignation          | ppm | mg/m <sup>3</sup> | f/cm <sup>3</sup> | Catégorie    | Origine |
|----------|----------------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 123-92-2 | Acétate d'isopentyle | 50  | 270               |                   | VME (8 h)    |         |
|          |                      | 100 | 540               |                   | VLE (15 min) |         |
| 67-63-0  | Alcool isopropylique | 400 | 980               |                   | VLE (15 min) |         |

##### Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

##### Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

S'assurer que les systèmes de rinçage des yeux et les douches de sécurité soient situés près de la place de travail.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 5 de 11

#### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

#### Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate.

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
Couleur: incolore  
Odeur: aromatique

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 5,5

#### Modification d'état

Point de fusion: non applicable

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 82 °C

Point de sublimation: non applicable

Point de ramollissement: donnée non disponible

Point d'écoulement: donnée non disponible

: donnée non disponible

Point d'éclair: 26 °C DIN 51755

#### Inflammabilité

solide: donnée non disponible

gaz: donnée non disponible

#### Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: donnée non disponible

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible

gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

#### Propriétés comburantes

donnée non disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 6 de 11

|                                  |                        |
|----------------------------------|------------------------|
| Pression de vapeur:<br>(à 20 °C) | donnée non disponible  |
| Pression de vapeur:              | donnée non disponible  |
| Densité (à 20 °C):               | 0,95 g/cm <sup>3</sup> |
| Densité apparente:               | non applicable         |
| Hydrosolubilité:<br>(à 20 °C)    | complètement soluble   |

#### **Solubilité dans d'autres solvants**

donnée non disponible

|                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| Coefficient de partage:        | donnée non disponible |
| Viscosité dynamique:           | donnée non disponible |
| Viscosité cinématique:         | donnée non disponible |
| Durée d'écoulement:            | donnée non disponible |
| Densité de vapeur:             | donnée non disponible |
| Taux d'évaporation:            | donnée non disponible |
| Test de séparation de solvant: | donnée non disponible |
| Teneur en solvant:             | donnée non disponible |

#### **9.2. Autres informations**

|                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| Teneur en solide: | donnée non disponible |
|-------------------|-----------------------|

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### **10.1. Réactivité**

Aucun à notre connaissance.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Aucun à notre connaissance.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### **Information supplémentaire**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

##### **Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 7 de 11

| N° CAS   | Substance                                       |         |             |        |        |
|----------|---|---------|-------------|--------|--------|
|          | Voies d'exposition                              | Méthode | Dose        | Espèce | Source |
| 67-63-0  | propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol |         |             |        |        |
|          | par voie orale                                  | DL50    | 5045 mg/kg  | rat    | RTECS  |
|          | dermique  | DL50    | 12800 mg/kg | lapin  |        |
|          | par inhalation (4 h) vapeur                     | CL50    | 46,5 mg/l   | rat    |        |
| 576-26-1 | 2,6-xylénol                                     |         |             |        |        |
|          | par voie orale                                  | DL50    | 296 mg/kg   | Rat    |        |
|          | dermique  | DL50    | 1000 mg/kg  | Lapin  |        |

#### Irritation et corrosivité

Peut provoquer une irritation des yeux.

#### Effets sensibilisants

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

#### Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucun à notre connaissance.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucun à notre connaissance.

#### Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 8 de 11

| N° CAS   | Substance                                       |         |             |           |   |        |
|----------|---|---------|-------------|-----------|---|--------|
|          | Toxicité aquatique                              | Méthode | Dose        | [h]   [d] | Espèce  | Source |
| 67-63-0  | propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol |         |             |           |   |        |
|          | Toxicité aiguë pour les poissons                | CL50    | 1400 mg/l   | 96 h      | Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)           |        |
|          | Toxicité aiguë pour les algues                  | CE50r   | > 1000 mg/l | 72 h      | Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) | IUCLID |
|          | Toxicité aiguë pour la crustacea                | CE50    | 13299 mg/l  | 48 h      | Daphnia magna                                   | UICLID |
| 576-26-1 | 2,6-xylénol                                     |         |             |           |   |        |
|          | Toxicité aiguë pour les poissons                | CL50    | 22 mg/l     | 96 h      | Pimephales promelas                             |        |
|          | Toxicité aiguë pour la crustacea                | CE50    | 11,2 mg/l   | 48 h      | Daphnia magna                                   |        |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS   | Substance   | Log Pow |
|----------|-------------|---------|
| 576-26-1 | 2,6-xylénol | 2,36    |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

##### Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

##### Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU:

UN 3316

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5**

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 9 de 11

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** TROUSSE CHIMIQUE

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 9



Code de classement: M11  
Dispositions spéciales: 251 340  
Quantité limitée (LQ): 0  
Catégorie de transport: 2  
Code de restriction concernant les tunnels: E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**  
Excepted Quantities: E0

**Transport fluvial (ADN)**

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**  
Non testé

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CHEMICAL KIT

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

**14.4. Groupe d'emballage:** -  
Étiquettes: 9



Marine polluant: --  
Dispositions spéciales: 251  
Quantité limitée (LQ): See SP251  
EmS: F-A, S-P

**Autres informations utiles (Transport maritime)**  
Excepted Quantities: SP340

**Transport aérien (ICAO)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CHEMICAL KIT

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 9



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 10 de 11



|  |          |
|--|----------|
| Dispositions spéciales:                                | A44 A163 |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):                | 1 kg     |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | 960      |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne):               | 10 kg    |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo):          | 960      |
| IATA-Quantité maximale (cargo):                        | 10 kg    |

#### Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0  
Passenger-LQ: Y960

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

#### Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### SECTION 16: Autres informations

#### Modifications

Révision: 23.06.2015  
Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11  
Révision: 29.08.2013

#### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

|        |  |
|--------|--|
| H225   | Liquide et vapeurs très inflammables.  |
| H226   | Liquide et vapeurs inflammables.   |
| H301   | Toxique en cas d'ingestion.  |
| H311   | Toxique par contact cutané.  |
| H314   | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.                  |
| H319   | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| H336   | Peut provoquer somnolence ou vertiges.   |
| H411   | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.           |

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### LCK 238 LatoN, LCK 238 D; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK238-5

Page 11 de 11

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*